

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de M2v en date du 15.03.2024

Présents : 42

Pouvoirs : 7

1- Approbation du PV de l'assemblée générale 2023 :

L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 24.02.2023 à l'unanimité

2- Rapport moral

Mâcon vélo en ville existe depuis 2006 et a pour vocation de promouvoir l'usage du vélo dans les trajets du quotidien. Pour nous le vélo est un des modes de déplacement le plus adapté, avec la marche et les transports en commun à l'échelle d'une agglomération comme Mâcon. Et pas seulement pour des raisons écologiques même si c'est important et que diminuer le tout voiture est pour nous une nécessité. Mais aussi pour construire une ville plus pacifiée et humaine. Quand on est à vélo, on est attentif à l'environnement et aux autres usagers ; les échanges sont facilités. Les nuisances sonores, et en termes d'emprise spatiale sont faibles. Les distances parcourues étant plus faibles, les commerces et services de proximité retrouvent toute leur pertinence. Le vélo a aussi des atouts économiques et en termes de santé.

L'enjeu majeur pour nous est de contribuer à créer une nouvelle société dans laquelle le vélo ferait système. Construire sur notre territoire des aménagements, des services, des réglementations, de la communication et de la formation pour faire que l'on puisse à tout âge, pour tout sexe et en toute circonstances pratiquer le vélo de manière sûre, efficace et confortable.

Pour cela, nous avons choisi de rouler sur deux roues : nous sommes en effet à la fois une association de plaidoyer pro vélo et une association de services qui visent à lever les freins à l'usage du vélo.

Notre action s'inscrit dans le cadre de la FUB, fédération des usagers de la bicyclette. 3 ou 4 de nos membres vont se rendre la semaine prochaine à son congrès annuel qui a lieu cette année à Grenoble et qui va réunir plus de 500 associations de vélo réparties dans toute la France. De notre côté, fort de 253 membres en 2023 (53 familiales avec 104 ayant droit + 100 individuelles / Déjà 145 adhésions ou ré-adhésions pour 2024), nous pouvons nous enorgueillir d'être devenu un interlocuteur incontournable pour tout ce qui touche à la petite reine. Et cela c'est grâce à vous tous ici présents ce soir.

3- Rapport d'activité :

L'AG est donc un temps fort de notre vie associative qui permet de nous rendre compte du chemin parcouru au cours de l'année écoulée.

Cette année nous avons décidé de consacrer plus de temps à échanger avec vous sur les orientations de l'association pour l'avenir car nous sommes à un tournant. Le

rapport d'activités 2023 va donc être synthétique mais il témoignera bien de l'ampleur et la diversité de nos actions. Mais Emilie, notre présidente, vous en parlera plus tard.

L'atelier participatif de réparation vélo continue d'être un des points fort de M2V. Il fait le plein les mercredi et samedi sur la journée avec une équipe d'une dizaine de bénévoles fidèles et qui s'enrichit régulièrement de nouveaux mécanos, hommes et femmes. Ils aident les cyclistes à réparer leur vélo, fournissent des pièces d'usure neuves à de bas prix et des pièces d'occasion récupérées sur des vélos qu'on nous apporte car ne servant plus. Une autre activité est donc de démonter ces vélos (environ 25 en 2023) pour récupérer des pièces mais aussi de les réparer pour les remettre en vente. En 2023, nous avons vendu 59 vélos, pour une moyenne de 50 euros (entre 5 et 100 euros maximum (seulement 3)), essentiellement au printemps. Une vente aura lieu demain espace Paul Bert d'ailleurs de 10h à 16h00. Nous donnons aussi des vélos, à des personnes ayant des problèmes de ressources et pour lesquels la mobilité, en particulier pour le travail, est essentielle. L'enjeu est donc de permettre à tous les publics d'avoir un vélo sur lequel ils puissent circuler en toute sécurité. Nous remplaçons ainsi principalement pneus, chambre à air, câbles et patins de freins, poignées de commande de dérailleur, selles pour une valeur de 17 euros en moyenne par vélo. Cet atelier est aussi un temps de partage et d'échanges sur le vélo. En 2022 Pauline, mécano assidue avait inauguré les apéro brico'illes qui permettent aux femmes de pouvoir bricoler leur vélo et apprendre la mécanique vélo. L'année 2023 a confirmé leur succès avec 9 ateliers et une vingtaine de participantes en tout, qui se relaient sur les différents ateliers.

C'est aussi dans le cadre de l'atelier que l'on fait le gravage des vélos. Depuis 2021, le gravage et l'identification des vélos neufs est obligatoire. Cela permet de suivre la vie du vélo et de lutter contre le vol (via une lutte contre le recel). Mais les vélos plus anciens ne le sont pas. Nous gravons donc pour 8,00 euros le vélo des adhérents. Nous avons aussi assuré ponctuellement des animations gravage auprès d'autres associations ou des prêts de la machine. Nous avons ainsi réalisé une soixantaine de gravages en 2023.

La vélo école est une autre activité phare de M2v. C'est même l'action historiquement la plus ancienne. Comme chaque année, deux sessions ont eu lieu, au printemps et à l'automne. Nous sommes 5 formateurs ayant l'IMV, brevet initiateur mobilité vélo, accompagnés d'autres bénévoles, pour encadrer des adultes souhaitant apprendre à faire du vélo ou ayant besoin de retrouver les bons réflexes et prendre de l'assurance pour circuler en toute sécurité en ville. Les séances sont d'1h30 tous les samedis matin de 10h à 11h30. Le nombre d'apprenants ne cesse d'augmenter, 8 au printemps, 10 à l'automne. En 2023 nous avons aussi essayé d'accueillir des enfants accompagnés de leurs parents (entre 2 et 4) mais nous ne souhaitons pas pour l'instant renouvelé l'expérience, non pas parce que les enfants nous ont posé des problèmes mais parce que l'encadrement est plus lourd et que notre cœur de cible est l'adulte même si nous savons que le public des enfants ait un enjeu de taille. La session de printemps 2024 vient de démarrer avec 12 apprenants motivés. Globalement les femmes sont surreprésentées (1 ou 2 hommes à chaque session), la plupart originaires de cultures où elles n'ont pas eu l'occasion d'apprendre à faire du vélo. Beaucoup reviennent pour une deuxième session une fois qu'elles ont appris à pédaler. Nous avons conscience en animant ses séances de contribuer à l'indépendance de ces femmes qui voient leur mobilité accrue considérablement. Nous avons aussi accueilli un jeune homme porteur de handicap qui a été moteur dans la session de printemps. Nous avons réussi à lui

faire faire du vélo via l'usage de notre vélo cargo puis d'un tricycle qu'on nous avait prêté. Voilà une piste que nous pourrions creuser.

Tout au long de l'année, nous avons eu à cœur de proposer des manifestations pour aller à la rencontre du grand public. Défendre le vélo au quotidien c'est aussi donner l'envie à tous de se déplacer en vélo, montrer que c'est possible et joyeux. Pour cela, comme depuis de nombreuses années, nous avons organisé des vélorutions : la dernière en date a eu lieu le 8 décembre sur le thème de cyclistes brillez et a rassemblé une 100 aine de cyclistes pour déambuler au cœur de la ville. Nous avons aussi participé au festival Périples et compagnie qui présente des films d'aventure et de voyage où le vélo est souvent mis à l'honneur et cette année une table ronde sur « écomobilité et mobilité douce : effet de mode ou véritable enjeu de société. Quid de l'aventure ? » a permis de riches échanges. M2V a été aussi l'organisateur de projections cinématographiques : « Together we cycle » sur la pratique du vélo au quotidien aux PB en mars et « les roues de l'avenir » en novembre où à travers les témoignages d'économistes, d'urbanistes, d'associations, de politiques, de sociologues, on a exploré les différentes manières de mettre le vélo au centre de nos villes, et l'impact que cela aurait sur nos vies. A chaque fois le public a été au rendez-vous et les échanges intéressants. Le printemps a été aussi l'occasion de nous rendre à Tournus en vélo le long de la voie bleue pour visiter le musée du vélo. Nous étions une vingtaine sous un soleil radieux et dans la bonne humeur. Enfin autre temps fort de l'année, notre participation à 123 Mâcon. Cela faisait quelques années que nous n'y participions plus car nous ne nous y retrouvions pas vraiment car nous étions un peu étiquetés association sportive sans proposer d'activité de ce type. Chaque année, nous nous posons tout de même la question. Cette année, la ville de Mâcon nous a sollicité pour construire des itinéraires cyclables pour se rendre au parc des expositions. Nous avons donc contribué à mettre en place ces itinéraires, à accroître le parking vélo sécurisé et nous avons tenu un stand extérieur qui nous a permis de faire du gravage, des essais de vélos cargo et de parler vélo et aménagements cyclables avec les très nombreux cyclistes venus pour l'occasion. La ville de Mâcon a été elle-même surprise de l'engouement. Nous avons également participé à des actions en direction des enfants pour accompagner la mise en place du bloc 3 du savoir rouler : entretien et petite réparation des vélos avec les enfants de l'école Marie Curie (de La Coupée) à Charnay, accompagnement de sortie.

Ces diverses manifestations se doublent d'une activité plus large de communication via les réseaux sociaux et notre site Internet qu'on essaye d'enrichir d'articles pour donner à voir ce qui se passe dans l'association et sur Mâcon.

Enfin dernier grand axe de mobilisation pour M2v et non des moindres, le plaidoyer pro vélo en direction des élus. 2023 a été une année de contrastes en la matière. Une déception : la MBA n'a guère répondu présente. Mais heureusement 2024 s'annonce beaucoup mieux. Le département est devenu un interlocuteur intéressant nous invitant à participer aux Assises du vélo dans le cadre de la mise en place de son plan « tous à vélo, 2022/25 ». Cela a permis une concertation entre élus et associations. C'est l'occasion pour nous de nous ouvrir sur le péri-urbain.

A l'échelle de l'agglomération, les comités techniques de Mâcon avec M. Dupuis se sont poursuivis et ont permis des réalisations intéressantes comme le contre-sens rue Lacretelle vers la gare et le centre-ville, la liaison de la rue des Charmilles au square de la paix permettant la traversée de la rue Rambuteau dans les deux sens, un « tourne à gauche » au feu de la rue de Flacé à sortie du pont est maintenant possible, la montée des Gaises a été aménagée (bande cyclable dans la seconde partie puis mise en zone

30 le long du lycée Lamartine), traitant ainsi une rupture de l'itinéraire nord-sud [Saugeraies/Chanaye] et un tronçon délicat à franchir, jusque-là. Les échanges sont constructifs mais nous avons parfois l'impression que tout avance à la vitesse de l'escargot et par tout petits bouts. Charnay, quant à elle, a passé la vitesse supérieure. Et son plan de passage du centre-ville en zone à trente voire pour quelques rues en zone 20 est une excellente nouvelle. Des réunions techniques ont eu lieu et M. Buhot, adjoint à la voirie et l'urbanisme nous consulte désormais. Nous participons aussi au comité Moby, sur l'écomobilité à vélo, qui passe en 2024 après la phase de diagnostic à la mise en place d'actions concrètes, dont l'essai d'un vélobus sur 3 lignes pour l'école M. Curie (Champgrenon) et 1 ligne pour l'école S. Veil (La Coupée). Nous vous avons d'ailleurs envoyé un mail en ce sens pour que vous puissiez vous inscrire comme bénévole dans cette action.

Pour mener à bien toutes ces actions, nous vous pouvons compter sur une super équipe de bénévoles actifs d'une vingtaine de personnes. Nous pouvons aussi faire appel à tous celles et ceux parmi vous qui veulent bien être bénévoles ponctuellement. Mais nous manquons malgré tout de têtes et de jambes pour pédaler dans toutes les directions.

L'assemblée générale approuve le rapport d'activité 2023 à l'unanimité

4- Rapport financier :

- Points clés :
 - o Un résultat 2023 dans la continuité des années précédentes
 - o Une exploitation équilibrée
 - o Une situation financière saine
 - o Une trésorerie confortable
 - o Un budget de rupture ambitieux au service du développement de nos missions et activités
- Investissements et subventions :

Investissements	Prix d'achat	Date d'achat	Type amortiss.	Durée amortiss.	Cumul amortiss au 31/12/22	Dotation aux amortiss. 2023	Cumul amortiss au 31/12/23	Montant de la subvention	Origine de la subvention	Quote-part de subvention 2020-2021	Quote-part de subvention 2022	Quote-part de subvention 2023
Triporteur Eco-Kid	2 420 €	15/12/2020	L	5	1 373 €	484 €	1 857 €	2 420 €	Macif	507 €	484 €	484 €
Batterie Trip Eco-Kid	432 €	15/12/2020	L	2	432 €	- €	432 €	432 €	Macif	216 €	216 €	- €
Triporteur Kid Big	3 353 €	15/12/2020	L	5	991 €	671 €	1 662 €	2 600 €	Ville de Mâcon	544 €	520 €	520 €
Amsterdam Air biporteur	4 455 €	18/03/2021	L	5	1 597 €	891 €	2 488 €	4 455 €	Macif	705 €	891 €	891 €
Machine à graver	3 480 €	30/06/2021	L	5	1 049 €	696 €	1 745 €	- €	(pas de subvention)	- €	- €	- €
Vélo pour vélo-école (1)	288 €	19/09/2022	L	7	12 €	42 €	54 €	115 €	Etat (bonus écologique)	- €	5 €	16 €
Vélos pour vélo-école (10)	3 490 €	13/12/2022	L	7	30 €	500 €	530 €	1 396 €	Etat (bonus écologique)	- €	12 €	199 €
Total	17 918 €				5 484 €	3 284 €	8 768 €	11 418 €		1 972 €	2 128 €	2 111 €

- Compte de résultat au 31 décembre 2023 :

	Charges		Produits	
	2023	Rappel 2022	2023	Rappel 2022
Achats	6 274 €	4 541 €	5 496 €	5 173 €
Achats pièces vélo neuves	6 601 €	2 990 €	(vélos d'occasion, pièces détachées, gilets)	
Autres achats	1 072 €	686 €	2 676 €	1 090 €
Variation de stock	-1 696 €	- €	(vélo-école, gravage, locations, sensibilisation)	
Fournitures d'atelier		527 €	3 611 €	5 968 €
Fournitures administratives	7 €	72 €	Ville de Mâcon - Subv. de fonctionnement	1 200 €
Electricité	289 €	266 €	MBA - Subvention formation IMV	2 650 €
Services extérieurs	2 715 €	4 400 €	Ville de Mâcon - QP subv. Invest. 2023	520 €
Prestation formation et vélo-école	270 €	2 877 €	MACIF - QP subvention investissement 2023	1 581 €
Locations	1 685 €	975 €	Etat - Bonus écologique - QP 2023	17 €
Entretien et réparations	183 €	37 €	5 039 €	2 249 €
Assurance	566 €	512 €	Cotisations	1 860 €
Documentation	10 €	- €	Dons	389 €
Autres services extérieurs	3 095 €	1 433 €	498 €	173 €
Publicité, publications	279 €	103 €	Intérêts livret A	
Déplacements, missions, congrès, réceptions	638 €	430 €		
Frais de port	19 €	38 €		
Frais manifestations publiques	1 053 €	215 €		
Téléphone, télécommunications	293 €	38 €		
Services bancaires, autres	71 €	610 €		
Cotisations, dons	743 €	2 989 €		
Dotations aux amortissements	3 284 €	- €	180 €	- €
Charges exceptionnelles	571 €	- €	Produits exceptionnels	- €
Charges exceptionnelles	571 €		Produits exceptionnels	180 €
Personnel bénévole	20 000 €	PM	20 000 €	PM
TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)	35 939 €	13 363 €		
BENEFICE DE L'EXERCICE	1 561 €	1 290 €	37 500 €	14 653 €
			TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)	

- Résolution n°3 : L'assemblée générale approuve le rapport financier 2023 à l'unanimité
- Résolution n°4 : l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 s'élevant à 1 561 € au report à nouveau à l'unanimité

5- Budget prévisionnel 2024

	Charges		Produits
Achats	11 033 €	Ventes et prestations	15 000 €
Achats de prestations de services (formation)	1 900 €		
Achats de pièces et fournitures	8 710 €	Subventions d'exploitation	28 025 €
Electricité	423 €	Etat - Politique de la Ville	3 000 €
Services extérieurs	6 565 €	Région Aide à l'emploi associatif	7 000 €
Locations	5 560 €	FDVA Volet fonctionnement global	3 000 €
Entretien et réparations	292 €	FDVA Volet formation des bénévoles	1 900 €
Assurance	578 €	Agglomération MBA	5 000 €
Documentation	135 €	Etat - Direction départementale des territoires - PDASR	3 000 €
Autres services extérieurs	4 344 €	Ville de Mâcon - Subvention de fonctionnement	3 000 €
Rémunération intermédiaires et honoraires	412 €	Ville de Mâcon - QP subvention investissement 2024	520 €
Publicité, publications	1 441 €	Etat - Bonus écologique	230 €
Déplacements, missions	1 416 €	MACIF - QP subvention investissement 2024	1 375 €
Téléphone, télécommunications	427 €	Autres produits de gestion courante	1 950 €
Services bancaires, autres	141 €	Cotisations, dons	1 950 €
Cotisations	507 €	Produits financiers	250 €
Charges de personnel	21 200 €	Intérêts livret A	250 €
Rémunération du personnel	18 360 €		
Cotisations sociales	2 720 €	Bénévolat	20 000 €
Autres charges sociales	120 €		
Dotations aux amortissements	3 584 €		
Personnel bénévole	20 000 €		
TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)	66 725 €	TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)	65 225 €
RESULTAT DE L'EXERCICE (PERTE)	-1 500 €		

- Résolution n°5 : l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2024 à l'unanimité

6- Élection des membres du CA :

Nom	Date d'élection	Fin de mandat	Se représente en 2024	N° de résolution	Résultats
Jérôme AURENCHE	24/02/2023	2025	Non concerné		
Martin BOUTRY			OUI	6	Unanimité
Baptiste BRUNET	11/03/2022	15/03/2024	NON		
Nadine CHAMBRE	11/03/2022	15/03/2024	OUI	7	Unanimité
Jean-Paul CLAUDEL	24/02/2023	2025	Non concerné		
Bernard DAU-VERGNE	11/03/2022	15/03/2024	OUI	8	Unanimité
Valérie DELHOMME	11/03/2022	15/03/2024	OUI	9	Unanimité
Emilie GEOFFRAY	11/03/2022	15/03/2024	OUI	10	Unanimité
Corinne GIRRES	11/03/2022	15/03/2024	OUI	11	Unanimité
Gilles GUERIN	11/03/2022	15/03/2024	OUI	12	Unanimité
Yves LAFFONT	11/03/2022	15/03/2024	NON		
Olivier LEGROUX	11/03/2022	15/03/2024	OUI	13	Unanimité
Matthieu MERMET	11/03/2022	15/03/2024	OUI	14	Unanimité
Olivier PENET	11/03/2022	15/03/2024	NON		
Sébastien COENEN	15/03/2024	15/03/2026	OUI	15	Unanimité

Cela porte à 12 membres le conseil d'administration qui se réunira le 4.04.2024 à 19h30 pour élire le bureau.

L'assemblée générale se poursuit par un deuxième temps d'échanges en ateliers sur l'avenir de M2v et se termine à 20h15 par le verre de l'amitié.